

PATI INFO

Bulletin d'information de
l'Association
Patinoires
Artificielles
Romandes

1992 -- Juin -- no 11

Le Centre de glace de Malley vous salue . . .



. . . et a le plaisir de se présenter.

ne restez pas A PART! adhérez à l'A.P.A.R.

Salut, Vaudois!



EDITO ...

<<LE PATI-INFO>> 5ème anniversaire
PREPARE L'AN 2000

PREPARER L'AVENIR

A l'occasion de ses 5 ans <<Le Pati-Info>> part à l'assaut de l'an 2000. Dans la mouvante actuelle de la presse, votre bi-annuel favori a décidé de faire peau neuve.

Après les banques, c'est la presse qui fait la une de l'information. De ce fait, il est important de miser sur l'avenir.

C'est chose faite aujourd'hui puisque vous avez entre vos mains le premier numéro issu du traitement de texte. Nous avons eu comme premier souci d'améliorer la présentation de notre bulletin d'information tout en le dynamisant et le rendant plus attractif.

Vous y retrouverez les rubriques habituelles, avec un accent mettant particulièrement le texte en valeur.

Aujourd'hui, nous misons sur l'avenir de notre *Pati-Info* bien sûr, mais également sur votre participation afin de resserrer les liens entre nos patinoires romandes.

Nous sommes persuadés que nous pouvons compter sur votre soutien, ce qui nous encourage à poursuivre dans la voie que nous avons tracée il y a exactement 5 ans.

Mieux communiquer est une réponse dynamique au sein de notre *Association romande*. Et, une attractivité ainsi renforcée va sans doute permettre à notre bulletin préféré de demeurer et de renforcer des contacts riches et multiples.

* * * *

UN TRAIT D'UNION

Afin de concrétiser notre projet, un trait d'union dynamique était indispensable.

C'est pour cette raison que nous avons associé à notre bulletin d'information <<**l'annuaire de l'A.P.A.R.**>> dont vous en avez reçu un essai.

Aujourd'hui, votre comité est penché sur ce problème afin de parfaire ce bel outil de travail, indispensable à une communication constructive.

La Romandie n'est pas qu'un concept d'analyse politique ou économique, c'est surtout des individus, des femmes et des hommes, ayant une sensibilité et des traditions communes. Ainsi les populations de cette merveilleuse région partagent les mêmes problèmes et soucis face à un avenir qui gagne chaque jour en complexité.

* * * *

NOUVELLE RUBRIQUE

Un concours à part, Fr 100.-- en jeu.

Afin de promouvoir les informations régionales, nous vous proposons de nous adresser les articles, *liés à nos activités*, parus dans la presse de votre région. Nous réserverons, à chaque édition de notre <<**Pati-Info**>>, une page <<**PATI-ECHOS**>>.

L'article primé par 3 membres du comité paraîtra en rouge et son expéditeur se verra attribué la somme mise en jeu.

Notre avenir ... vous appartient.

F. Chevillat

Notre adresse pour vos envois :

Concours <<Pati-Echos>>

Centre Intercommunal de glace de Malley SA
14, chemin du Viaduc

1008 P R I L L Y

Projet franco-suisse

Belle solidarité entre les responsables des patinoires de Suisse romande, réunis pour la première fois en Prévôté. Intensification des contacts avec les responsables des patinoires françaises.

(p) Samedi, à l'hôtel Suisse, à Moutier, s'est tenue l'assemblée générale de l'APAR (Association des patinoires artificielles de Suisse romande), qui a siégé pour la première fois en Prévôté sous la présidence de M. Pierre Gueissaz, de Prilly. L'association compte 20 patinoires sur 27 recensées en Suisse romande. En font partie, entre autres, les patinoires de Moutier, Saignelégier, Tramelan et Porrentruy, toutes représentées aux débats. Le président a fait le bilan des activités de l'année. Les comptes bouclent favorablement. Dans les mutations, l'assemblée fut renseignée sur les probables admissions des patinoires de Leysin, dans un premier temps, puis de Loèche-les-Bains et de Nendaz.

Un projet

Pour la prochaine assemblée suisse à Glaris, l'APAR a décidé de présenter un projet, rédigé en langue allemande, sur les souhaits des patinoires romandes et sur leur activité actuelle. Le projet d'édition de l'annuaire 1992, véritable «Bip» des patinoires, est très important. D'autre part, la prochaine édition du «Pati-Info» contiendra d'intéressantes nouvelles pour tous ceux qui s'occupent des patinoires.

Regroupement

Pour ce qui est de l'activité 1992-1993, les responsables des patinoires de Suisse romande, vont intervenir auprès de la ligue pour obtenir plus tôt les calendriers des futurs championnats. On continuera à se regrouper entre patinoires pour des achats communs de matériel.

Le président informa aussi l'assemblée des fructueux contacts en cours avec les patinoires françaises. L'association avait été invitée à l'assemblée des patinoires françaises à Strasbourg; elle n'a pu y participer, mais ce n'est que partie remise: «Les patinoires françaises sont bien organisées en syndicats et ont des idées et des moyens que nous n'avons pas en Suisse, où nous avons en revanche

plus d'expérience. En travaillant en commun, nous pourrions réaliser de remarquables projets», devait dire M. Gueissaz.

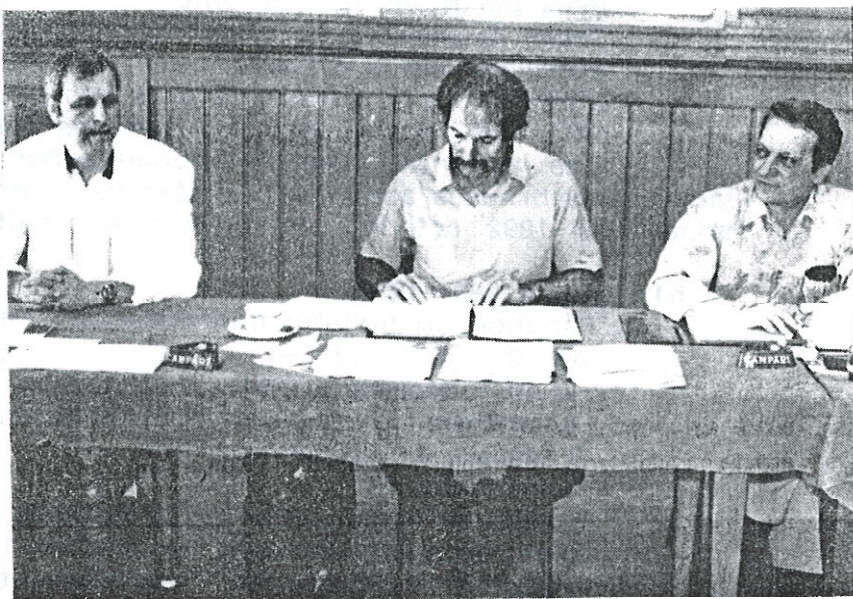
Dans cette optique, il a d'ores et déjà été décidé l'étude, pour 1993, d'un voyage de perfectionnement de trois

jours, au printemps 1993, en Alsace, avec visite d'une nouvelle salle de 12 000 places assises qui est la meilleur marché de France.

La partie administrative a été suivie du verre de l'amitié offert à l'Hôtel de Ville par la Municipalité.

Les trois membres du comité romand présents à l'assemblée, de gauche à droite: le trésorier Gino Croci, de Saignelégier, le président Pierre Gueissaz, de Prilly, et le secrétaire François Chevillat, de Moutier. (mp)

Cette page est réservée pour vos futurs envois avec à la clé un montant de Fr 100.— pour l'article primé par le comité de l'A.P.A.R.



ASSEMBLEE GENERALE ((A.P.A.R.))

MOUTIER samedi 23 mai 1992

Présents : MM. GINO CROCI, SAIGNELEGIER
MARCEL AUBRY, PORRENTROY
JEAN-CLAUDE VUILLEUMIER, TRAMELAN
ROBERT DUPERRIER, MEYRIN
JEAN BAUMANN, MOUTIER
WALTER LANZ, MOUTIER
ALAIN LUSA, MOUTIER
ERIC JEAN-MAIRET, LES PONTS-DE-MARTEL
YVES ROBERT, LAUSANNE
FRANCOIS CHEVILLAT, MOUTIER
MICHEL BALESTRA, CHAMPERY
PIERRE GUEISSAZ, PRILLY

Excusés : LA CHAUX-DE-FONDS, SION, MONTHY, NEUCHÂTEL

Le Président, Pierre Gueissaz, remercie au nom de l'Association, la ville de Moutier, pour son hospitalité et son aimable accueil.

La séance se déroule ensuite selon l'ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 4 mai 1991, à La Chaux-de-Fonds

Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

a) Activités générales

- Une séance membres de l'A.P.A.R.
- Deux séances du Bureau de Direction
- Deux parutions du Pati-Info
- Cours de maîtres de glace à Tramelan
- Assemblée de la S.P.A.S.
- Informations à diffuser auprès des patinoires
- Effort de recrutement des membres potentiels de l'A.P.A.R.
- Une rencontre avec les patinoires françaises à Albertville

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association durant l'année 1991-1992, activités détaillées comme suit :

b) Mandats 1991-1992

1. Parution du bulletin d'information "Pati-Info"
no 9 - juin 1991
no 10 - décembre 1991
2. Organisation d'un cours de maîtres de glace par la S.P.A.S.
Tramelan, 4-5 septembre 1991
18 participants
Excellente organisation et programme intéressant
Expérience à renouveler en 1992 ou 1993
3. Promotion - information - recrutement - affiliation

20 patinoires affiliées

Leysin a demandé son adhésion à l'A.P.A.R.

Effort de recrutement à intensifier

Chaque canton doit intervenir auprès de "ses" patinoires et les informer des objectifs de notre Association.

4. Etablissement du calendrier en Suisse romande

Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Après deux années de négociations entre la L.S.H.G., les arbitres et l'A.P.A.R., plusieurs améliorations avaient été constatées. Durant la saison 1991-1992, différents problèmes ont fait leur apparition, et ce, dans plusieurs sous-régions romandes.

Les calendriers arrivent toujours trop tardivement, la disponibilité des arbitres (*pas assez nombreux*) causent des problèmes aux patinoires, plus particulièrement en ce qui concerne les unités de matches. L'A.P.A.R. doit revoir sa stratégie et convoquer une séance de coordination entre les trois parties concernées (L.S.H.G. - Arbitres - Patinoires).

c) Réunion du Comité de Direction

Séance du 4 septembre 1991, à Tramelan

Pati-Info, achats en commun

Cours des maîtres de glace - calendrier L.S.H.G.

Séance du 28 février 1992, à Moutier

Annuaire 1992 - achats en commun

Association française des Patinoires

Pati-Info

d) Réunions des membres de l'A.P.A.R.

Séance du 14 novembre 1991, à Lausanne

Présentation de l'Annuaire 1992

Pati-Info / Association française des Patinoires

Achats en commun

e) Réunion de la S.P.A.S.

Assemblée Générale S.P.A.S., le 13 juin 1991 à Kloten.

Participation romande : Bienne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Monthey, Lausanne-Malley, Porrentruy, Saignelégier, Tramelan, Neuchâtel.

La S.P.A.S. aurait besoin d'un deuxième souffle, activités minimales en 1991.

f) Parution de l'Annuaire A.P.A.R.

L'annuaire 1992 est un bottin des ressources humaines et physiques de chaque patinoire. Il comprend une foule de renseignements précieux et utiles. Ce document s'avère déjà indispensable et les commentaires de la part de chaque patinoire contribueront à améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information.

g) Rencontre avec les Patinoires françaises

Séance du 28 novembre 1991, à Albertville
Collaboration entre les patinoires françaises et romandes
Visite des sites olympiques.

h) Cotisations 1992-1993

Fr 100.-- par patinoire - *sans changement*
20 patinoires affiliées.

i) Divers

Délégué romand à la S.P.A.S., Gino Croci qui nous commente les activités de l'année de la S.P.A.S.

CONCLUSION

L'A.P.A.R. termine sa quatrième année d'activité et j'en profite pour remercier mes collègues du Comité de Direction, pour leur soutien, leur disponibilité et leurs idées. Comme l'année dernière, nous terminons sur une réflexion interrogative ? Les actions posées par notre association correspondent-elles aux attentes et aux besoins de ses membres ? Les réactions sont positives et les nombreux projets pour l'année à venir sont la preuve d'un intérêt réel et de liens à consolider.

Je vous souhaite à tous une volonté d'aller de l'avant et la détermination nécessaire pour influencer positivement et concrètement notre milieu de travail. A l'aube de notre cinquième année d'activité, votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande individuelle et collective. 1992-1993, une année d'action, placée sous le signe de la créativité et du dynamisme.

Une Association à votre image . . .

3. Rapport du trésorier - année 1991/1992

Patinoires romandes contactées par lettre en février 1992 :	27
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R.	: 20
Patinoires avec cotisations 1991/1992 (Fr 100.--)	: 16
1. Centre de Loisirs des Franches-Montagnes.....	100.--
2. Patinoire des Lovières, Tramelan.....	100.--
3. Centre sportif de l'Ancien Stand, Sion.....	100.--
4. Patinoire du Littoral, Neuchâtel.....	100.--
5. Patinoire d'Y Coor, Montana.....	100.--
6. Société coopérative-Patinoire prévôtoise, Moutier.....	100.--
7. Centre Intercommunal de Glace de Malley, Prilly.....	100.--
8. Patinoires de Montchoisi et de la Pontaise, Lausanne.....	100.--
9. Patinoire Communale de St-Léonard, Fribourg.....	100.--
10. Patinoire des Mélèzes, La Chaux-de-Fonds.....	100.--
11. Patinoire couverte et halle polyvalente, Monthey.....	100.--
12. Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon.....	100.--
13. Patinoire du Bugnon, Les Ponts-de-Martel.....	100.--
14. Patinoire du Centre Sportif de Meyrin.....	100.--
15. Centre sportif de Champéry.....	100.--
16. Patinoire d'Ajoie SA, Porrentruy.....	100.-

Rappel par lettre du 6 mai 1992 :
17. Stade des Congrès, Bienne
18. Patinoire d'Erguel, St-Imier
19. Patinoire municipale, Martigny
20. Patinoire des "Eaux-Minérales", Morges

Total des cotisations 1991-1992	Fr 1'600.--
Solde au 31 mars 1992	Fr 6'079.60
Cotisations en retard 1990-1991	Fr 200.--
Cours de maîtres de glace, Tramelan	Fr 1'200.--
Intérêt net	Fr 80.05

Total en caisse	Fr 9'159.65

DEPENSES :

Taxes office du compte de chèques	Fr 8.60	
Stage d'Etude et de perfect.		
Paris, participation A.P.A.R.		
11 x Fr 65.--	Fr 715.--	
Cours de maîtres de glace, Tramelan	Fr 1'539.10	
	-----	Fr 2'262.70

Total en caisse le 31 mars 1992		Fr 6'896.95

4. Rapport de l'organe de contrôle

à l'attention de l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de
l'Association des Patinoires Artificielles Romandes
à Moutier, le 23 mai 1992

Monsieur le Président, Madame, Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié,
conformément aux dispositions légales, les comptes annuels
arrêtés au **31 mars 1992**.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues
avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée
d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Prilly, le 27 avril 1992

Suite au rapport du vérificateur, Gino **Croci**, les comptes sont
reconnus exacts, et le vérificateur recommande à l'Assemblée de
les approuver, ce qui est fait à l'unanimité.

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec
remerciements pour le travail accompli.

6. Acceptation des nouveaux membres

Durant l'année 1991-1992, une nouvelle patinoire a demandé son adhésion à l'Association. Il s'agit de la patinoire de Leysin. Des contacts ont été établis, l'information spécifique envoyée, et nous attendons de leurs nouvelles.

7. Préparation de l'Assemblée de la S.P.A.S. des 25 et 26 juin à Glaris

Gino Croci souhaite une participation optimale des patinoires romandes à Glaris. L'A.P.A.R. devrait formuler des recommandations et intervenir systématiquement dans les débats.

8. Evaluation de l'Annuaire 1992 et du contenu des fiches techniques

Chaque patinoire reçoit une "feuille modèle" préparée par François Chevillat et les commentaires, remarques, suggestions devront être envoyés à François. Un classeur A5 remplacera le document actuel et pourra ainsi être constamment mis à jour. L'A.P.A.R. recherche 2500 fourres en plastic (*sponsoring*) afin d'assurer une présentation ad hoc. Les fiches techniques spécifiques à chaque patinoire devront mentionner les unités de matches. Michel Balestra nous communiquera les informations concernant le curling. Les patinoires devront annoncer les manifestations estivales à venir. Les patinoires sont unanimes à relever l'utilité et l'importance de l'annuaire et François Chevillat est remercié pour son excellent travail.

9. Mandats 1992-1993

1. Parution du bulletin d'information "*Pati-Info*"
2 parutions par année (*juin et décembre*)
2. Promotion - information - recrutement - affiliation des patinoires
3. Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la L.S.H.G et les arbitres
4. Achats en commun
5. Projet de collaboration avec les patinoires françaises
6. Voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R.

10. *Pati-Info*

Le *Pati-Info* sera publié deux fois par année, en juin et décembre. Parution du prochain numéro : juin 1992. Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région.

Rédaction au moyen du traitement de texte par François Chevillat

Proposition

Contenu : 1-2 pages **techniques** (chefs de glace)
1-2 pages **administration** (secrétariat)
1 page **arbitres**
1 page **L.S.H.G./clubs**

Publicité sponsor = Argent (*Sulzer-Rolba*)

11. Recherche de nouveaux membres

20 patinoires affiliées

Patinoires romandes non membres de l'A.P.A.R.

Le Locle, Sierre, Villars, Vallée de Joux, Château d'Oex, Fleurier, Verbier, Loèche-les-Bains, Nendaz.

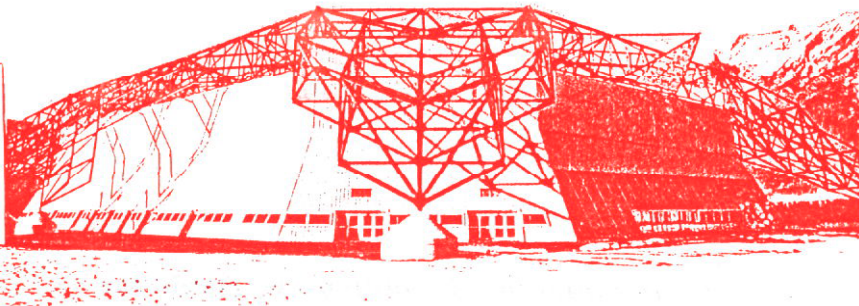
Chaque sous-région romande contacte les patinoires non membres situées dans la zone géographique proche, afin de les informer des buts de notre association et, si possible, de les convaincre d'adhérer.

12. Divers

- a) Les cotisations pour l'année 1992-1993 demeurent fixées à Fr 100.--.
- b) Projets d'achats en commun
Suite à notre séance du 27 avril 1992 à Neuchâtel avec les fournisseurs de patins de location, les décisions suivantes ont été prises :
 - chaque patinoire commande individuellement ses patins pour 1992. Une copie de la commande est envoyée à Pierre Guéissaz, à Lausanne et la synthèse sera publiée dans le *Pati-Info* de juin 1992.
 - Un essai de commandes groupées sera proposé au printemps 1993.
 - Les commentaires et suggestions de commandes groupées pour d'autres matériels sont les bienvenus. Des économies importantes sont réalisables pour les patinoires à très court terme. Donnez-nous de vos nouvelles.
- c) Voyage d'étude et de perfectionnement A.P.A.R. - printemps 1993
Un voyage vous sera proposé pour le printemps 1993 avec visite d'installations sportives et d'une salle de spectacles modèle.
Durée prévue : 3 jours, période probable : fin avril - mi-mai 1993. Informations à suivre.
- d) Etablissement du calendrier en Suisse romande
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres.
La situation continue à se détériorer, les calendriers arrivent beaucoup trop tard, la location de nos installations est perturbée, la L.S.H.G. et les arbitres ne tiennent pas compte des **propriétaires** des patinoires. Avant d'intervenir, il est décidé d'attendre quelques semaines avant de passer à l'action de manière ferme et concrète.
Il est envisagé une rencontre avec la L.S.H.G. et les arbitres et le dépôt des "**Unités de matches**" de la part des patinoires romandes. Exigeons un "**partenariat**" complet et total ou la petite guerre qui recommence...
Restons attentifs et prêts à intervenir en professionnels responsables.
- e) Lieu et date de la prochaine Assemblée Générale de l'A.P.A.R.
Date prévue : mai 1993, en Valais
Informations à suivre.

Lausanne-Malley, le 25 mai 1992

Le rapporteur : *Pierre Guéissaz*



Albertville

Albertville et les impôts...

Le Conseil municipal d'Albertville a voté hier une hausse de 4,5% des impôts pour les habitants de la cité olympique.

Cette décision obtenue par 19 voix contre quatre, s'explique par la prise en compte de l'endettement de la ville (34,4 millions de francs français) dû indirectement aux aménagements réalisés pour les JO (voirie, aéroport, gare etc...) et à la mise en route de nouveaux équipements comme le Centre culturel (2,5 MF) ou la médiathèque (1,7 MF) explique M. Thomas, secrétaire général à la mairie.

La hausse porte le taux de la taxe d'habitation à 14,71% et la taxe professionnelle à 20,88%. En 1986, date d'attribution des JO à la Savoie, ces deux taxes étaient respectivement de 11,95% et 16,96%. Elles n'avaient que

très légèrement augmenté depuis 1983 (11,46% et 16,27%).

Au cours des deux années qui ont précédé les Jeux olympiques les impôts locaux d'Albertville avaient subi une hausse de deux fois sept pour-cent.

Les conseillers municipaux PS (minoritaires) ont refusé de participer au scrutin. Ils ont invoqué le manque d'information et de réunions préparatoires sur les différents sujets à l'ordre du jour. (ap)

Le revers de la médaille

Deux mois après la fin des JO, la station des Saisies connaît la première crise financière



Une fois l'euphorie des Jeux passée, la Savoie fait ses comptes. (Keystone)

Le groupement d'intérêts économiques (GIE), spécialement créé pour les Jeux, accuse un passif de deux millions et demi de francs français, après trois années d'exercice.

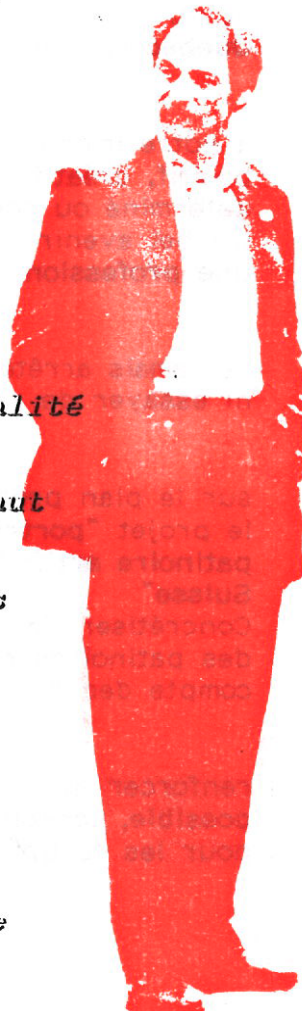
Cette structure chargée de l'accueil, de l'animation, de la promotion et de la communication de la station, vient de faire l'objet d'une dissolution. Principales conséquences: l'office du tourisme est fermé et ses sept salariés licenciés. En même temps il va falloir parer au plus pressé pour la promotion de la saison d'été qui se profile déjà pour la station de Franck Picard.

A l'origine de la dissolution du GIE: les commerçants dont seulement la moitié payaient leurs cotisations et les loueurs de meublés qui ne reversaient

pas la totalité de la taxe de séjour. Dans ces conditions, le Sivom principal partenaire (79%), a décidé de mettre fin au GIE.

Avec un budget annuel de l'ordre de deux millions de francs français, le GIE avait été mis en place le 1^{er} janvier 1990. Il avait alors pour but de faire de la publicité pour la station dans l'optique des JO en conciliant le développement du ski nordique, la nouvelle image que souhaite se donner la station et celui du ski alpin, nécessaire à l'équilibre économique. Dès sa première année d'existence il avait enregistré un déficit de 800 000 francs français mais à terme les retombées médiatiques étaient censées combler le déficit. (ap)

PORTRAIT-MINUTE

A black and white photograph of Pierre Guéissaz, a middle-aged man with a mustache, wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a dark tie. He is standing with his hands in his pockets, looking slightly to the left of the camera.

<i>Identité</i>	Pierre Guéissaz marié, un fils Frédéric
<i>Age</i>	47 ans
<i>Fonction</i>	Directeur du Centre Intercommunal de Glace de Malley SA, depuis 1984
<i>Principale qualité</i>	optimisme..
<i>Principal défaut</i>	l'optimisme aussi...
<i>Hobby + sports</i>	tennis, ski, canoë, randonnées en montagne
<i>Sport d'élite</i>	décathlon, athlétisme
<i>Déteste</i>	l'égoïsme et l'intolérance
<i>Plus beau rêve</i>	du temps pour écrire et peindre
<i>Plus mauvais souvenir</i>	le référendum négatif pour l'indépendance du "Québec"
<i>Plat préféré</i>	"Surf and turf" (<i>fruits de mer et filets mignons</i>) les desserts...
<i>Musique préférée</i>	Brassens, Brel, vieux jazz, blues
<i>Lecture</i>	romans, ouvrages scientifiques, recueils de poésies

Plus grande réalisation

une participation concrète au développement du loisir, du sport, et du plein air, au **Canada** et au **Québec** en particulier

Avenir de la profession

à notre image, dynamique ou positif, créatif ou traditionnel, déterminé ou contemplatif.
Un bel avenir en perspective et **une profession à faire reconnaître**

Le plus important

ne jamais arrêter de rêver,
ni essayer de réaliser "**ses rêves**"

Plus grand projet

sur le plan professionnel : réaliser le projet "**portrait-robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse**"
Concrétiser l'exploitation estivale des patinoires romandes en tenant compte des disparités régionales.

Divers

renforcer nos liens d'amitiés et, si possible, consolider l'**A.P.A.R.** pour les 10 prochaines années.

* * *

Si vous avez le privilège de connaître l'ami Pierre, il vous dirait en guise de conclusion :

<< voici le portrait-robot du Directeur, pour un Centre sportif suisse, efficace, idéal et moderne >>

(le centre, pas le Directeur)

F. Chevillat

EN BREF

FORCES VIVES REGROUPEES

L'expérience qui s'est déroulée à Malley durant la saison 1991-1992 a été bénéfique pour l'ensemble des jeunes hockeyeurs en provenance des trois clubs, *Prilly, Renens* et *Forward Morges*.

Pour la patinoire, les avantages *incontestables* ont été les suivants :

- un seul interlocuteur pour la planification des horaires et matches
- meilleure utilisation de la glace (*fréquentation*) durant l'avant saison et la saison
- amélioration sensible des relations clubs-patinoire.

L'idéal, pour la région, lausannoise serait un centre de formation et une école de hockey regroupant encore le Lausanne Hockey-Club et le Star-Lausanne.

APPELATION EN QUESTION

pour le personnel des piscines vaudoises et romandes

Maître de bains, formation sur un brevet fédéral.

Conditions d'admission : CFC (mécanique, électricité, sanitaire), reconnaissance par l'*O.F.I.A.M.T.* d'une profession importante, mais non reconnue.

Maître de bains - *Maître de glace*, même contrat, même objectif, une reconnaissance officielle.

Un beau mandat pour la S.P.A.S. pour 1992/1993 ou l'A.P.A.R. se jette sur la glace, pardon, à l'eau . . .

Appellation en question

● Surveillant, gardien ou maître de bains sont des termes régulièrement utilisés, même s'ils ne correspondent pas à une profession spécifique. Pour l'heure, l'Association des piscines romandes (APR) - basée à Vevey - reconnaît le titre de garde de bains.

Cette appellation désigne l'employé d'exploitation qui s'occupe de l'entretien des installations sanitaires, de l'hygiène de l'eau et de la surveillance des baigneurs. Le titre de garde de bains correspond à une formation en cours d'emploi de deux fois quinze jours.

Les conditions d'admission sont strictes: brevet 1 de la société suisse de sauvetage, certificat de l'Alliance

suisse des samaritains (grand cours) et certificat des toxiques.

Ce garde de bains peut avoir sous sa responsabilité du personnel auxiliaire, «qui devrait au moins posséder un brevet 1 de sauvetage et si possible un brevet des samaritains», souligne Henri Reymond, secrétaire de l'APR. L'auxiliaire devrait en effet être capable de prodiguer les premiers soins à une personne en danger ou de soigner certaines blessures.

«Dans 99% des cas, la formation de garde de bains est suffisante», explique Henri Reymond. Un second échelon a toutefois été récemment franchi avec la reconnaissance de la formation de maître de bains.

DERNIERE MINUTE

Votre Comité à la plaisir de vous annoncer que la MAISON N O T Z HOLDING SA à Brügg, offre 70 classeurs pour le nouvel annuaire de l'A.P.A.R.

Voilà la raison pour laquelle vous trouvez dans ce no du *Pati-Info* la fiche technique de votre Patinoire. Nous vous prions de bien vouloir la remplir sur la base des instructions mentionnées et la renvoyer au moyen de l'enveloppe annexée.

Un grand merci à la MAISON NOTZ et à vous-même pour votre envoi.

PATINS-POTINS...

Le journal "24 Heures" annonçait, dans une édition de fin du mois d'avril, le 2ème appel d'offres pour le poste de "Directeur" (Directrice) polyvalent du nouveau Centre Sportif de la Vallée de Joux. Exigences, en plus de ses bonnes connaissances en gestion, en informatique et en motivation du personnel, sens affiné des relations publiques et connaissance de l'anglais et de l'allemand... *L'oiseau rare semble vraiment rare...* et le "NEW SPORTING" aura de la difficulté à combler le poste. **Bonne chance aux candidats.**

* * *

A Leysin, le Centre Sportif semble retrouver une autonomie bienvenue. La dernière réorganisation voyait le "NEW SPORTING" (*tiens, tiens,*) en qualité de partenaire particulièrement directif. Souhaitons bonne route au Centre Sportif de Leysin et un rapprochement constructif avec les autres patinoires romandes.

* * *

Le personnel au complet du Centre Intercommunal de Glace de Malley s'est retrouvé à Saignelégier les 6-7-8-mai 1992 et ce, pour une deuxième année consécutive. Objectif : planifier la nouvelle année, évaluer les actions posées, améliorer la communication entre les différents secteurs, apprendre à mieux se connaître et à évoluer ensemble.

Un programme harmonieux de séances de travail et d'activités récréatives a permis à chacun de faire le plein "*d'énergie*" et de motivation pour douze mois. Merci à Gino pour son accueil et sa disponibilité. Quelle patinoire se joint à nous l'année prochaine, pour une démarche commune !

Avant de vous engager et si vous voulez tout savoir...adressez-vous au tenancier du restaurant du Centre des Loisirs à Saignelégier.

* * *

Monsieur Hubert Tourneur, Directeur du Palais des Sports et des Congrès de Mégève et Vice-président du Syndicat national des patinoires françaises était de passage, avec sa collaboratrice, à Lausanne, le 12 mai 1992. Ils ont assisté au concert U2 et plus particulièrement à l'organisation de manifestations. La rencontre a été cordiale et très intéressante. Une future séance entre une délégation des deux pays devrait se dérouler dans le courant de l'été, afin de concrétiser notre collaboration.

* * *

Ernesto Bolle-Picard, ancien directeur des Patinoires du Littoral, à Neuchâtel, actuellement en poste à Cochabamba, en Bolivie, nous annonce la naissance de **Yannick**. Ernesto est un fervent lecteur du "Pati-Info" qui, à chaque édition, est acheminé jusqu'en Bolivie.

* * *

Expérience unique vécue de l'intérieur à l'occasion des Jeux Olympiques d'Albertville par Marc Zimmermann et Jean-René Schupbach, les rois de la glace olympique ! Un article à découvrir dans le prochain "Pati-Info"...

* * *

COMMUNICATION

Lors de notre Assemblée Générale à Moutier, le 23 mai 1992, Monsieur **Eric Jean-Mairet**, des **Ponts-de-Martel**, a demandé quelles dispositions avaient été prises au niveau des alarmes techniques et de la sécurité pour votre local ammoniac. La patinoire des Ponts-de-Martel a dû répondre à des critères très sévères et remplir des conditions particulières.

Faites-nous savoir si votre patinoire fait l'objet d'une surveillance spécifique et quel système d'alarme et de sécurité fonctionne actuellement dans votre local ammoniac.

Envois à Lausanne-Malley qui transmettra à M. Eric Jean-Mairet et la synthèse dans le prochain "Pati-Info".

NEW SPORTING *Clubs*

VALLÉE DE JOUX

Le nouveau Centre sportif de la vallée de Joux ouvrira ses portes en été 1992. 241-122657

2e appel d'offres

NOUS CHERCHONS:

UN DIRECTEUR (DIRECTRICE) POLYVALENT

Office du Tourisme - Centre sportif.

Ce poste s'adresse à une personne qui sera appelée à assurer la direction administrative et commerciale des deux secteurs d'activité.

Outre ses bonnes connaissances en gestion, en informatique et en motivation du personnel, il devra avoir un sens affiné des relations publiques et pratiquer les langues étrangères (anglais, allemand). Age idéal: 30-40 ans.

Entrée en fonctions: à convenir.

Les offres complètes avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire devront être transmises **avant le 10 mai 1992** au conseil d'administration du Centre sportif de la vallée de Joux, case postale 20, 1347 Le Sentier.

Lene, Ernesto & Cloé ont le bonheur de vous annoncer la naissance de

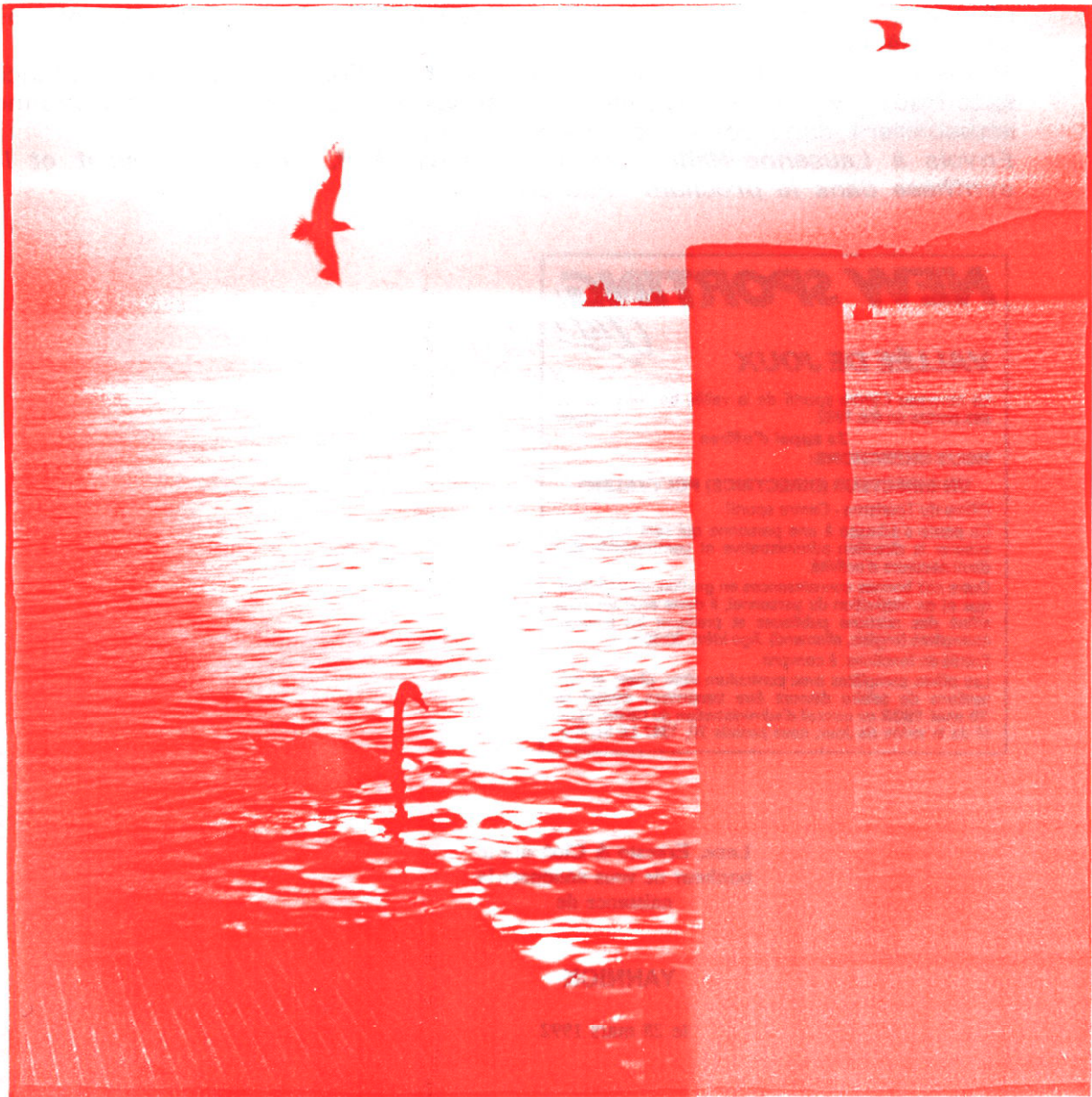
YANNICK

le 28 mars 1992

Lene & Ernesto Bolle-Picard
Centro Portales
Av. Potosí 1540
Casilla 544
Cochabamba / Bolivia
FAX: 00 591 42 4 31 37



La vie côté soleil



Lausanne-Ouchy

Le tourisme, les affaires et les arts

La situation privilégiée de Lausanne en fait une cité d'accueil. On y vient en touriste, ou pour affaires.

De tout temps, Lausanne a été fréquentée par des hôtes étrangers, souvent illustres. Avec la naissance du tourisme moderne, de grands hôtels firent place aux auberges d'autrefois. Aujourd'hui, cette région offre plus de 5'000 lits d'hôtels et enregistre quelque 800'000 nuités. Son environnement est tout aussi préservé que varié. Il allie un lac, la campagne, des forêts, des vignobles, des montagnes toutes proches. Au mois de septembre, Lausanne devient la capitale du pays. C'est le temps du Comptoir Suisse, reflet fidèle du dynamisme et de la diversité de l'économie helvétique.

Les arts tiennent une place de choix dans l'histoire passée et actuelle de la ville. Mais la culture c'est aussi les musées : Lausanne en compte douze qui rivalisent d'ingéniosité pour montrer leurs collections ou présenter des expositions de haute qualité.

Tous ces facteurs concourent à faire de cette ville un centre de tourisme apprécié de ses visiteurs.

Une ville sportive dans l'âme

Une vocation sportive bien établie en effet, puisqu'à Lausanne toutes les disciplines... ou presque, peuvent être pratiquées !

Dès le printemps : le golf (18 trous), la natation (plages piscines), la voile, la planche à voile, le ski nautique, l'aviron ;

En hiver : le patinage et le curling en salle, le ski de fond sur des pistes aménagées au nord de la ville ;

Toute l'année : l'équitation, le tennis, la natation (piscines couvertes), sports divers en plein air et en salle.

Si l'hiver, les adeptes des sports de glace se donnent volontiers rendez-vous à Lausanne à la halle de curling d'Ouchy ou aux **patinoires** de **Malley** ou de **Montchoisi**, les skieurs de fond peuvent s'adonner à leur sport favori, grâce aux pistes bien entretenues dans les forêts qui se situent au nord de la ville.

Mais le saviez-vous : alors que l'été confère volontiers à Lausanne des allures méditerranéennes, le ski reste encore possible sur les neiges éternelles qui tapissent le glacier des Diablerets à 3'000 m d'altitude ? Un amoureux du ski de montagne et du ski nautique pourrait ainsi dans la même journée glisser sur les pentes d'un merveilleux et majestueux glacier et sur l'eau du Léman !

En fait ! un lieu de rêve.

UN REVE VIEUX DE 50 ANS !

DE SAINTE CATHERINE A MALLEY

Le *Centre intercommunal de glace de Malley*, inauguré en novembre 1984, est l'aboutissement d'une longue série d'études, de projets, qui avaient tous pour ambition de doter la capitale vaudoise de nouvelles surfaces de glace, plus particulièrement d'une patinoire couverte, digne d'une ville acquise aux sports de glace depuis de nombreuses décennies, et qui vient d'être promue au rang de *Ville Olympique*.

Dès le début du siècle, on relève la présence de patineurs sur de nombreux étangs de la région lausannoise <<Romanel, Epalinges, la Pontaise, Montriond, Chablère, Venness>> et surtout, dès 1902, sur la plaine de Sainte-Catherine au Chalet-à-Gobet, où l'on disposait d'une surface de 36'000 m². Les dames patinaient en jupe mi-longue, les messieurs portaient le pantalon golf. Plusieurs clubs virent le jour, dont le Club des patineurs en 1908, le Lausanne Hockey-Club en 1922 et le Star Lausanne Hockey-Club en 1923.

Cette évolution réjouissante du patinage ne pouvait plus se satisfaire d'installations à la merci de conditions climatiques parfois capricieuses. Une commission, constituée en 1931, se prononçait pour l'édification d'une piste artificielle fermée, comme celle de Milan, Paris, Lyon, Anvers, Londres, Berlin. Le premier projet prévoyait la patinoire à l'emplacement actuel de la radio à la Salaz. Puis on songea à l'emplacement de Beaulieu. Enfin, Montchoisi fut retenu et l'on réalisa la troisième patinoire artificielle de Suisse, après Berne et Zurich, mais hélas sans toiture. La Société anonyme de la patinoire et piscine de Montchoisi fut créée le 27 janvier 1938. A la fin de l'hiver, la patinoire Sainte-Catherine, exploitée par les Tramways lausannois, ferma ses portes, marquant la fin d'une époque glorieuse du patinage lausannois.

La surface de la patinoire de Montchoisi étant devenue insuffisante pour répondre aux demandes croissantes, le Conseil communal de Lausanne alloua, le 1er octobre 1963, le crédit nécessaire à la création d'une patinoire à la Pontaise, sur le terrain du Vélodrome.

Mais ces deux patinoires artificielles étaient encore insuffisantes. Surtout, l'absence d'une surface couverte, de caractère régional, pour tous les sports de glace et manifestations sportives importantes, se faisait cruellement sentir. Après plusieurs projets d'implantation en ville de Lausanne - à Montchoisi, au Vélodrome, sur la plate-forme du Flon, la Blécherette - l'idée d'une collaboration intercommunale put se concrétiser. La patinoire couverte prendrait place sur un terrain appartenant à la ville de Lausanne, après échange d'une parcelle avec les CFF, terrain situé "En Perrelet", à cheval sur la frontière séparant les communes de Prilly et de Renens.

MALLEY IMAGE

L'ascension du LHC en ligue nationale A en février 1978 rendait cette construction impérative et même tellement urgente, qu'il fallut couvrir provisoirement la patinoire de Montchoisi, dans l'attente du futur *Centre de glace de Malley*.

UN CENTRE INTERCOMMUNAL

Une patinoire couverte est un équipement sportif public qui intéresse toute une région. Ce principe a été retenu par toutes les commissions et instances qui se sont penchées sur la question. La collaboration entre plusieurs communes reste la voie la mieux appropriée pour permettre une réalisation qui puisse soutenir la comparaison avec ce qui se fait dans d'autres régions de Suisse ou à l'étranger. Le nouveau *Centre de glace de Malley*, avec sa patinoire couverte, des tribunes pour 10'000 spectateurs, ses deux patinoires extérieures, est à la mesure du grand Lausanne.

Il faut savoir gré aux Conseils communaux de Prilly, Renens et Lausanne qui ont approuvé la démarche des trois Municipalités, apportant un démenti à l'accusation «*d'esprit de clocher*» souvent portée contre la politique très locale des édiles. Il faut souhaiter que cette première en matière de collaboration intercommunale, pour une réalisation sportive, fasse école.

LE SITE DE MALLEY

Certes, le Centre de glace n'occupe pas le site le plus prestigieux des rives lémaniques. En revanche, il est au cœur de la région lausannoise la plus peuplée, complète heureusement les deux autres patinoires situées au nord et au sud-est de la Ville, et vient s'inscrire dans un ensemble d'équipements sportifs qui tend à se développer, avec déjà à proximité un centre de badminton, un centre de tennis de table, un centre de fitness, et peut-être prochainement d'autres réalisations sportives à l'ouest de la patinoire. "*La morne plaine*" prend vie, s'anime et se pare d'une très belle construction, imposante par sa masse, mais fort bien équilibrée.

Inauguré en 1984, ce centre sportif est le fruit d'une collaboration entre les communes de Lausanne, Prilly et Renens et le secteur privé, cas rare sinon unique à l'époque.

PROGRAMME

Le grand amphithéâtre couvert, avec une surface de glace de 1800 m², permet de recevoir 10'000 spectateurs.

Le bâtiment comprend des locaux annexes indispensables, tels que vestiaires, restaurant, buvettes, magasin de sport, salle de conférence, salle de presse, locaux de club, locaux administratifs.

Conçue pour accueillir des manifestations sportives, la patinoire couverte a été complétée par deux pistes extérieures pour satisfaire

aux nombreuses demandes des écoles, de clubs et du public. L'une des pistes à été couverte par la suite d'une bulle en plastique.

Pour améliorer la polyvalence d'utilisation, surtout en saison hors glace, et l'ouvrir à des manifestations culturelles, la société propriétaire a réalisé ces dernières années d'importants travaux de fermeture et de chauffage. En effet, sans chauffage, il n'était pas possible d'atteindre en hiver le confort thermique permettant d'organiser des spectacles de haut niveau.

COQUE EN BETON COIFFEE D'UN PARAPLUIE

Le concept initial de la halle prévoit d'abriter la piste et les spectateurs contre les précipitations et le soleil par une couverture, laissant un vide de quelques mètres sur tout le pourtour entre les gradins et le toit pour obtenir un éclairage de jour et assurer une ventilation naturelle. Dans ces conditions, le toit et la coque n'avaient pas besoin d'isolation thermique, et le chauffage de la halle n'avait pas sa raison d'être.

Un soin particulier a été voué à la construction et au choix des matériaux. Le revêtement en bois de la toiture offre un contraste bienvenu au gris des gradins en béton, ce qui contribue à donner une certaine ambiance. L'architecture du bâtiment plaît.

COMMENT AMELIORER LE CONFORT THERMIQUE

En 1989, la Société Anonyme décide d'apporter les transformations nécessaires pour améliorer le confort thermique, soit fermeture, chauffage et ventilation de la halle, tout en maintenant la construction initiale non isolée. Le temps d'exploitation du chauffage restera ponctuel et très variable, en quelque sorte "à la carte", suivant le genre de manifestation.

Le confort du spectateur est une notion complexe qui est lié à l'échange thermique du corps humain avec son environnement. Il s'exprime par la notion de la température ressentie et qui dépend, pour une activité et un vêtement donnés, de la température ambiante, de la température superficielle de l'enveloppe et de la vitesse de l'air. Une certaine compensation entre la température de l'air et celle des parois est possible, ce qui permet avec des moyens techniques d'influencer favorablement la température ressentie.

Le premier pas consiste à fermer définitivement les ouvertures entre toit et gradins, chose difficile du fait que le corps des gradins est fixe, alors que le toit est suspendu aux 10 pylônes, donc sujet à des mouvements de plusieurs centimètres sous l'effet du vent, de la charge de la neige et des fluctuations de température. Les éléments de la fermeture et leur construction doivent tenir compte de ces phénomènes, tout en assurant la possibilité de les ouvrir pour la ventilation naturelle lorsque l'exploitation et les conditions météorologiques le permettent.

MALLEY IMAGE

Le deuxième pas comporte l'amélioration du confort thermique proprement dit par l'apport de deux installations pouvant être exploitées individuellement ou ensemble et répondant chacune à un but précis :

- Chauffage des gradins par panneaux rayonnants suspendus au toit et alimentés par du gaz naturel, pour compenser le rayonnement froid de la piste, des gradins et du toit non isolé.
- Ventilation de la halle : 12 installations amènent chacune 10'000 m³ par heure d'air frais, qui est tempéré en hiver. Cet air prend en charge l'humidité dégagée par les spectateurs et les gaz brûlés des panneaux rayonnants, et les évacue à l'extérieur par l'ouverture faitière.

Enfin, pour préserver le toit en bois contre toute dégradation due aux risques de condensation qui existent pour tous les régimes d'exploitation, l'application d'une isolation thermique avec aération contre le toit avait été envisagée. Cette solution a dû être abandonnée, la suspension du toit ne pouvant pas prendre en charge le poids supplémentaire.

La solution trouvée consiste à aérer mécaniquement la boiserie et la charpente en bois avec de l'air frais, tempéré si nécessaire, pour créer un mouvement d'air sous le toit et augmenter la température superficielle au-dessus du point de rosée.

CONCEPT ENERGETIQUE

Le concept énergétique bannit le mazout et utilise les énergies disponibles sur le site du complexe, à savoir :

- électricité pour entraîner les compresseurs frigorifiques
- chaleur "perdue" des compresseurs récupérée pour le chauffage
- chauffage urbain comme appoint de chauffage par temps froid
- gaz naturel pour le chauffage de la halle par panneaux rayonnants.

PRIORITE A LA RECUPERATION D'ENERGIE

Dans le projet initial, la plus grande partie de la chaleur nécessaire au chauffage des locaux annexes provient de la récupération des rejets thermiques des machines frigorifiques.

Ces rejets sont exploités à deux niveaux :

La chaleur de "désurchauffage" produit quelque 20 m³ d'eau chaude sanitaire à 60°C par jour, qui suffisent pour couvrir tous les besoins du complexe. Le chauffage des locaux et le réchauffage de l'air des installations de ventilation exploitent directement la chaleur de condensation à basse température de 40°C, autrement considérée comme chaleur "perdue" et évacuée dans une tour de refroidissement. Un accumulateur d'eau de 40 m³ fonctionne comme tampon entre l'offre et la demande. La chaleur excédentaire est vendue à l'Union Lausannoise de Badminton pour chauffer ses locaux et préchauffer l'eau chaude des douches.

Ainsi, quelque 150'000 l. de mazout sont économisés annuellement.

CHAUFFAGE D'APPOINT

Le réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne fournit l'appoint de quelque 10 MWh par an, soit l'équivalent de 10'000 litres de mazout, pour assurer lors de grands froids le chauffage et en été la production de l'eau chaude lorsque les machines frigorifiques sont arrêtées.

Le réchauffage de 120'000 m³ d'air frais pulsés dans la halle est également assuré par le chauffage urbain. A cet effet, un nouvel échangeur a été installé, qui alimente un réseau à part rempli d'eau glycolée, car il passe dans des endroits non chauffés.

LE PRINCIPE DE CHAUFFAGE EST AUSSI VIEUX QUE LE SOLEIL

Chauffer de temps à autre une halle sportive de quelque 70'000 m³ de volume, non isolée, exige une mise en température rapide, donc un chauffage constamment disponible, dispensé directement, quasi sans temps de démarrage, flexible, avec peu de pertes, bref un chauffage rationnel et économique. Le principe adopté avec panneaux rayonnants à infrarouge au gaz naturel, suspendus au plafond au-dessus des spectateurs, répond au mieux à ces exigences. Pour les besoins d'exploitation, les panneaux sont groupés en huit secteurs de réglage. Les panneaux placés au-dessus de la piste forment un neuvième secteur ; son but est de tempérer la piste encore glacée après le dégel pour la rendre rapidement praticable.

ENVIRONNEMENT

Lors de la construction et à plus forte raison lors des récents travaux de transformation, une grande attention a été vouée aux problèmes de l'environnement.

La combinaison froid-chaud est particulièrement avantageuse, car elle permet d'éviter les gaz de fumées de quelque 150'000 litres de mazout annuellement économisés.

Simultanément, l'exploitation de la chaleur "perdue" diminue d'autant le réchauffage de l'atmosphère.

Une étude acoustique a permis de dimensionner la fermeture de la halle de façon à limiter les émissions de bruit, en fonction des exigences de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit. En même temps, le bruit du train Lausanne-Genève passant à proximité et gênant pour certaines manifestations a pu être diminué.

Cet exposé technique a été gracieusement fourni par Monsieur Paul Brunner de la Maison Elgenmann+Brunner, Ingénieurs-consultants à Epalinges, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

Pierre Guéissaz

**IMAGE
MALLEY**

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY S.A

Historique de l'équipement thermique



**pro
buta**

PRO BUTA S.A.
Adm.: M. Borel
Spécialistes Propane-Butane
Matériel et Installations
Les Corbets
1121 BREMBLENS
Téléphone 021 - 802 15 40
Téléfax 021 - 802 17 34
Banque:
UBS, Morges

SBM

«Chaleur dirigée»
Agents généraux S.B.M.
Bioclimatisation des elevages
Chauffage Grands Locaux

HISTORIQUE DE L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE PAR RAYPLAN SYSTEM DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY

C.I.G.M.

Dans les années 1980 à 1989, la Direction du C.I.G.M. par l'intermédiaire de Messieurs Gueissaz et Briand ont plusieurs fois fait appel à nos services afin de combler l'inconfort du centre lors de manifestations sportives ou culturelles par l'apport de chaleur dans ce qui fut longtemps appelé le frigo de Malley tant les températures étaient basses pour des réunions autres que le hockey.

Diverses solutions provisoires ont été adaptées à la demande des organismes souhaitant protéger la santé des acteurs de toutes disciplines. C'est ainsi que nous avons protégé du froid :

- Les championnes du Monde de volley-ball
 - Les finalistes de la Coupe d'Europe de basket.
 - Les spectateurs du tournoi de curling de Mr. Samaranche
 - Les gymnastes des Championnats d'Europe aux engins.
- ... ainsi que de nombreuses autres rencontres.

En 1987, la Direction du C.I.G.M nous demande d'étudier un système de chauffage adapté à ce genre de bâtiment et selon les critères suivants :

- Mise en température rapide des lieux.
- Possibilité de chauffer partiellement des endroits.
- Simplification de l'installation.
- Utilisation d'une énergie non polluante.

En notre qualité d'agents généraux de la Société S.B.M France nous avons depuis 1976 équipé à la satisfaction générale de tous nos clients, un nombre important de locaux de tous genres par le système Rayplan qui offre tous les avantages exigés par le C.I.G.M.

Ce système consiste à la mise en place de radiants (infrarouge) fonctionnant au gaz liquéfiés de pétrole (propane-butane) ou au gaz naturel et de chauffer des surfaces et non des volumes par la mise en place d'un nombre défini d'appareils en hauteur permettant par la théorie des champs croisés de couvrir la totalité des zones que le client souhaite chauffer.

Rayplan assure le confort des locaux d'une manière simple et efficace en utilisant cette technique qui permet de chauffer une halle comme on l'éclaire avec les avantages suivants :

- Aucune utilisation de surface au sol
- Pas de fluide à transporter et à réchauffer
- Pas de chaufferie et de conduit d'évacuation
- Aucune atteinte aux structures existantes
- Silence complet des émetteurs
- Pas de zones surchauffées ou sous-chauffées

Notre étude a été proposée en 1987 et c'est après de nombreuses hésitations que nous avons obtenu la commande de cette réalisation en juillet 1990. Devant les nombreux avis contraires concernant le système et son efficacité, nous avons le 1er mai 1990 effectué des essais en mettant en place provisoirement quelques radiants au-dessus des tribunes afin de prouver le sérieux de nos solutions. Ce test a certainement été plus convaincant que toutes les discussions qui ont précédés la décision.

Les travaux ont durés 2 1/2 mois pour l'ensemble du mandat confié, y compris l'introduction du gaz naturel réalisée en étroite collaboration avec les Services Industriels ainsi que tous les raccordements électriques de commande et de régulation zone par zone.

Cette installation permet le chauffage des zones suivantes de manière absolument autonomes et indépendantes :

- 1) Zone basse des tribunes sud.
- 2) Zone haute des tribunes sud.
- 3) Zone basse des tribunes nord.
- 4) Zone haute des tribunes nord.
- 5) Zone basse du virage est.
- 6) Zone haute du virage est.
- 7) Zone basse du virage ouest.
- 8) Zone haute du virage ouest.
- 9) 1/2 Zone de jeu ouest.
- 10) 1/2 Zone de jeu est.

La puissance totale installée est de 2'720 kw/h. soit une moyenne de 0,52 Kw par m² ou 0,045 kw par m³.

La mise en place de compteurs d'heures intégrés dans les tableaux de commande permettent de chiffrer les coûts d'utilisation de chaque zone séparément et offre au service de location la calculation exacte des puissances consommées lors de manifestations organisées par des éventuels locataires du complexe du C.I.G.M.

Nous avouons être fiers de cette réalisation pendant laquelle la Direction, le personnel, les responsables techniques du C.I.G.M nous ont facilité la tâche et sut créer avec nos équipes une ambiance qui a permis de mener à son terme dans des délais très courts cette réalisation, pour laquelle nos clients ont déclarés être très satisfaits des résultats et de la qualité des travaux.

Fait à Brembles le 22 avril 1992

PRO-BUTA SA
La Direction

M. Borel



SUPER-

SIAMIS 92

